



**Syndicat  
CGT  
Renault Cléon**

**Site CGT Cléon :**

**- EMBAUCHES, SUPPRESSION  
D'EMPLOI ET PRÉCARITÉ.  
- PROJET DE FUSION  
RENAULT/NISSAN.**

**Mardi 7 mai 2019**

## **200 embauches à Cléon.**

**La direction a annoncé 200 embauches à Cléon en CSE le 25 avril. Une annonce plutôt inattendue, vu le discours ambiant...**

**Pour la CGT, ces 200 embauches sont les bienvenues, des salariés vont enfin pouvoir sortir de la précarité, mais c'est insuffisant.**

**La direction annonce que : «ces embauches sont destinées à accompagner la transition de notre activité thermique vers l'électrique».**

**Le secteur et les profils sont bien ciblés, problèmes : pas d'embauches en MOS, ni en MOD dans d'autres secteurs, pourtant de nombreux salariés attendent...**

**- De plus, ces 200 embauches (170 en fait, puisque 30 ont déjà été réalisées par anticipation), vont tout juste compenser les départs.**

**- Il y a toujours près de 1500 intérimaires sur le site, dont 80% sur les chaînes de montage. (même si la nouvelle direction a décidé de ne pas renouveler les contrats de très nombreux intérimaires, ce que la CGT n'accepte pas).**

**Les syndicats signataires de l'accord de compétitivité de 2013 doivent arrêter de mentir aux salariés.**

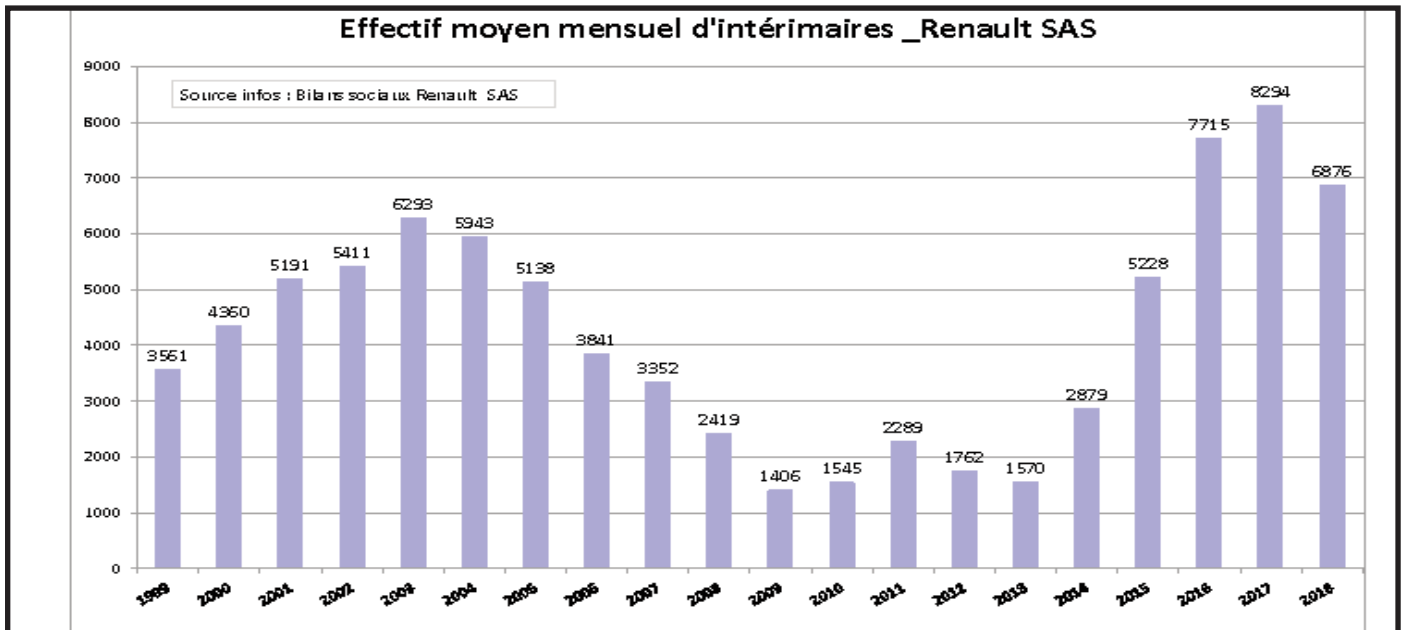
**Selon eux, la direction embauche «grâce à la signature de l'accord de compétitivité de 2013» :**

**Il vont nous le faire pendant combien d'années ce baratin?**

L'accord de compétitivité n'a pas permis d'embaucher, il a juste permis à la direction de nous supprimer 21 jours de RTT pour les salariés en équipe et 18 pour les salariés de nuit, de bloquer les salaires. Il a aussi permis à la direction de supprimer 6000 emplois et de faire exploser la précarité sur le groupe.

**Il y a 6000 salariés en CDI de moins depuis 2013 (catégories APR et ETAM) et 7000 intérimaires de plus sur les sites Français !!!**

**Explosion du nombre d'intérimaires à partir de 2013, pour atteindre des niveaux records en 2017.**



**8294 intérimaires en moyenne sur les sites Français en 2017 : les signataires de l'accord de compétitivité ne s'en vantent pas...**

**Actions en justice contre Renault.**

**Renault embauche car Renault est dans l'illégalité, la CGT à Cléon, à Sandouville... a saisi l'inspection du travail sur l'utilisation abusive de main d'oeuvre précaire** (la CGT «seule», comme d'habitude).

**Même chose à Sandouville.**

A Sandouville, l'inspection du travail a décidé de dresser un procès verbal à l'encontre de la direction, ce procès verbal confirme que **l'annonce faite en 2016 des 122 embauches en CDI n'a rien à voir avec l'accord compétitivité mais bel et bien suite au contrôle de l'inspection du travail.**

A Sandouville, suite au procès verbal de l'inspection du travail, la justice a été saisie et le syndicat CGT s'est porté partie civile.

Une enquête de police est actuellement en cours. (Nous vous tiendrons au courant des différentes avancées).

**Cette procédure finira bien par aboutir également à Cléon !!!**

Une chose est sûre : la CGT, à Sandouville comme à Cléon, continuera à se battre et à défendre l'intérêt des salariés : **1 POSTE = 1 CDI**

# Coordination des syndicats CGT du GROUPE RENAULT

119, rue du Point du Jour - 92109 BOULOGNE

Tel : 01.76.84.14.33 / 01.76.84.14.34

www.cgt-renault.com - e-mail : usines@cgt-renault.com

Intranet Renault : cgt.central@renault.com

## **Communiqué de presse** **Projet de fusion Renault-Nissan ?** **Les salariés de Renault totalement ignorés !**

*Depuis le 28 avril, le journal Les Echos a publié une série d'articles abordant un projet de fusion entre les entreprises Renault et Nissan. Selon ces articles, des banquiers d'une firme japonaises auraient été mandatés par Renault pour inventer une nouvelle structure pour l'Alliance.*

*Celle-ci « pourrait ainsi prendre la forme d'un holding qui chapeauterait les deux groupes. Leurs titres seraient « délistés » et leurs actionnaires se verraient remettre des actions du nouveau holding Renault Nissan, dans un rapport valorisant au même niveau les deux entreprises ».*

*Dans ce projet, le holding serait établi dans un pays tiers asiatique et les deux constructeurs auraient toujours le même nombre au sein de son conseil d'administration, désignant un président et validant un comité exécutif en charge d'étudier les axes stratégiques.*

*L'Etat, premier actionnaire de Renault (15%) semble juger « acceptable » ce projet car il serait « soucieux d'effacer la décote boursière liée à l'attelage baroque formé par les deux partenaires ». La direction générale à l'initiative de cette étude « pourrait ainsi dégager de la valeur en revendant des actions ». Autrement dit, sous couvert « d'un rééquilibrage des forces » c'est l'augmentation substantielle de la valeur des actions obtenue par la « fusion » qui est recherchée !*

*Il est d'ailleurs utile de rappeler qu'avec 43% du capital, Nissan appartient à Renault. Prise de participation capitalistique qui a coûté largement plus de 6,5 milliards au constructeur français.*

*Ce projet a donc une finalité purement capitalistique, ce qui explique que rien n'est dit sur le devenir des activités industrielles et d'ingénierie qui inquiètent de plus en plus fortement les salariés de Renault !*

*Force est de constater que la stratégie n'a pas changé depuis le départ de Carlos Ghosn. Comme l'a affirmé M. Bolloré il y a quelques semaines, il s'agit d'aller vers plus de convergences, ce qui signifie supprimer les doublons, et de continuer avec le plan stratégique 2022. Et ce quand bien même cette stratégie n'a pour visée que les seuls objectifs de rentabilité à court terme et se fait au détriment des conditions sociales des salariés des 2 entreprises.*

*Manifestement, l'état français et la direction générale de Renault négocient, ou tentent d'imposer une fusion Renault-Nissan pour les seuls intérêts des actionnaires, en ignorant totalement les salariés des deux entreprises, leurs représentants syndicaux et administrateurs salariés. Il s'agit pourtant là du devenir de Renault en France, de ses activités et de l'ensemble des emplois.*

***La CGT considère qu'il est inacceptable que des négociations de ce type (engagées depuis plus d'un an, y compris avec l'état français) puissent se dérouler sans discussion préalable avec toutes les parties concernées. Enfin, il est tout autant inacceptable que ces discussions puissent se dérouler dans une opacité totale, et de n'en connaître l'existence que par voie de presse...***